

504

NOTICE BIOGRAPHIQUE
DES
SOI-DISANT CHEFS ET OFFICIERS
DE LA
LÉGION FRANÇAISE
ET
DES BASQUES DE LA MÊME NATION
QUI ONT SIGNÉ
LES PROTESTATIONS ADRESSÉES
À M. L'AMIRAL
LE PRÉDOUR.

50.906

1850.

80.496

BIBLIOTECA



NAC

DONACION MELIAN LAFITE

NOTICIA BIOGRAFICA

DE LOS

TITULADOS GEFES Y OFICIALES

DE LA

LEGION FRANCESA

Y

VASCOS DE LA MISMA NACION

FIRMANTES

DE LAS PROTESTAS DIRIJIDAS

AL S^r. ALMIRANTE

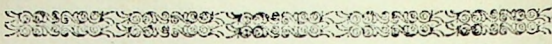
LE PREDOUR.



50.906



1850.



On sait combien ont été inutiles les efforts de la presse européenne et ceux de la plume du petit nombre d'Américains dégénérés qui ont entrepris la tâche ingrate de justifier le scandale donné au monde par l'armement des Français à Montevideo, en 1843. L'exécration qu'a mérité la conduite perfide et sanginaire avec laquelle ces Français ont payé la généreuse réception que leur faisait un pays dont l'hospitalité est proverbiale et dont les bienfaits étaient offerts à l'Européen laborieux avec une prodigalité capable de satisfaire les aspirations de chacun d'eux, et au delà même de ce qui leur était, raisonnablement, permis de prétendre, est générale. Il est notoire aussi que si l'homme de bien, l'homme vraiment utile, celui qui a nourri en Europe des principes de morale et d'honneur qu'il a voulu suivre dans son émigration en Amérique, a su s'écarter du chemin tracé par la noire ingratitude et la perfidie, la multitude de ceux qui se sont lancés dans le crime, en s'armant pour attenter contre la vie et les propriétés des nationaux, pour créer des embarras au Gouvernement de leur pays, pour établir les précédens funestes de l'émigration Européenne, non seulement sur les rives de la Plata, mais encore sur tout le Continent Américain; il est notoire, disons nous, que cette masse de la population Française, à exception d'une centaine d'agitateurs, d'intrigans et de spéculateurs sur le sang, se composait d'une foule d'aventuriers, ennemis du travail, vicieux et prêts à changer la position de l'homme qui doit à une vertueuse contraction au travail sa subsistance et celle de ses enfans, qui sait ainsi se créer un avenir heureux, pour les avantages que trouve le fainéant dans la mollesse et les vices d'une vie effrenée terminée par la honte de prêter ses bras à une entreprise de traitres et de laver leurs mains dans le noble sang de ceux qui défendent la sainte cause de la liberté et de l'indépendance de leur Patrie.

A la dernière classe de ces étrangers appartiennent ceux qui, en s'arrogant le titre d'officiers, signèrent les

Sabido es cuan vanos han sido los esfuerzos de la prensa europea, y los de la pluma de los pocos Americanos degenerados que han emprendido la ingrata tarea de justificar el escandalo dado al Mundo por el armamento de los franceses en Montevideo el año de 1843. General es la execracion que ha merecido la conducta alevosa y sangrienta con que esos franceses han pagado la generosa acogida de un pais, cuya hospitalidad es proverbial y cuyos beneficios brindaban al europeo laborioso, con una prodigalidad, capaz de satisfacer las aspiraciones de cada uno, mas allá del punto á que racionalmente les fuera dado extenderlas. Notorio es tambien que si el hombre de bien, el verdaderamente util, el que nutrió en Europa principios de moral y de honradez que despues quiso practicar en su emigracion á América, supo apartarse del camino trazado por la negra ingratitud y la perfidia, la multitud de los que se lanzaron en el crimen, armandose para atentar á la seguridad de las vidas y de las propiedades de los nscionales, para crear embarazos al gobierno de su pais, para establecer precedentes funestos de la emigracion europea, no solo sobre las riveras del Plata, sino sobre todo el continente americano ;—notorio es deciamos, que esa maza de la poblacion francesa, á excepcion de una centena de agitadores intriguantes, y especuladores de sangre,—era una turba de aventureros, enemigos del trabajo, viciosos, y prontos á trocar la posicion del hombre que debe á su virtuosa contraccion el substento, suyo y de sus hijos, que así sabe crearse un porvenir venturoso, por las ventajas que encuentra el holgazán, en la molicie y en los vicios de una vida sin freno; cubierta con la afrenta de prestar sus brazos á un empeño de traidores y lavar sus manos en la sangre noble de los que sostienen la causa de la libertad é independendencia de su Patria.

A la ultima clase de esos extranjeros pertenecen los que con titulo de oficiales firmaron las representaciones y protestas, que han sido dirigidas al Contra Almirante Le Predour, con la osada pretencion de llamarse gente de pró,

représentations et protestations qui ont été adressées au contre amiral Le Prédour avec l'audacieuse prétention de s'appeler honnêtes gens, *commerçans, propriétaires* et même *propriétaires d'Etablissemens ruraux* dans ce pays. A démentir cette audacieuse imposture, à prouver que de pareilles gens n'appartiennent pas aujourd'hui et n'ont jamais appartenu à la population française utile et honorable qui est venue dans ces pays, c'est cette tâche que nous allons entreprendre dans la suivante biographie très courte de chacun de ceux qui ont signé; en nous abstenant cependant, par respect pour la société, de nous occuper de certains détails de la vie privée de chacun d'eux, qui s'il nous était permis de les signaler, suffiraient pour les jeter dans la boue immonde dont ils sont couverts. Dans notre notice nous suivrons l'ordre des signatures au bas des protestations et réfutations adressées, d'une manière audacieuse et inconvenante, au contre amiral français dans le Rio de la Plata.

Nous signalerons avec un P les noms des assassins et incendiaires de Paisandu en Décembre 1847. Qu'on connaisse dans ce pays, ainsi que dans leur patrie, les noms des hommes qui ont concouru aux épouvantables excès dont cette malheureuse ville fut le théâtre.



LEGION

A chacun selon ses œuvres.

THIEBAUT, Jean Chrisostome, ex-sergent du train en France, aujourd'hui, colonel de la legion française à Montevideo n'a jamais été qu'un traître à sa patrie.

Allons aux faits, pour que le public puisse juger.

D'abord, M. le soi-disant colonel, puis que colonel il y a daignera se rappeler, pour un moment, de l'expédition du Duc D'Angoulême, en 1823. A défaut de ses compagnons, il devrait nous donner des détails sur leur beau fait d'armes du Pas de Behobie (frontière d'Espagne) et où ils gagnèrent leurs éperons pour échapper à 100

comerciantes, propietarios, y hasta *hacendados* establecidos en el país. A desmentir esa audaz impostura, a probar que tales gentes no pertenecen hoy, ni han pertenecido nunca á la poblacion francesa, útil y honrada que arribó á estas playas, á eso, vamos á contrarctarnos en la siguiente muy reducida descripcion biografica de cada uno de los firmantes, guardandonos sin embargo, por respecto á la sociedad, de mezclarnos en ciertos rasgos de la vida privada de cada uno, que si nos fuese dado hacer conocer, bastarian para lanzarlos al fango inmundo de que están cubiertos. Seguimos en nuestro trabajo el orden en que aparecen las firmas de las protestas, y refutaciones atrevidas é impropriamente dirigidas al Contra Almirante frances en el Rio de la Plata. Marcamos con una P los nombres de los asesinos é incendiarios de Paisandú, en Diciembre de 1847: tengase apui, llegue á su Patria, noticia del hombre que concurrió á las espantosas escenas de aquel pueblo desgraciado.

LEGION.

A cada uno segun sus obras.

THIEBAUT, Juan Crisostomo, ex-sargento del tren en Francia, hoy coronel de la legion francesa en Montevideo, siempre ha sido un traidor á su patria.

Vamos á los hechos para que el público pueda juzgar.

Desde luego el titulado Sr. coronel se dignará acordarse, por un momento, de la expedicion del Duque de Angulema en 1823. En defecto de sus compañeros él deberia darnos detalles sobre *ese bello* hecho de armas del Paso de Bohebia, (frontera de España) donde se pusieron las espuelas para escapar de 100 gendarmes de la division que los persiguió mas allá de Irun. Su primer paso fue, pues, batirse contra los franceses.

Despues Thiebaut fue hecho oficial en Portugal, de donde tuvo que huir para escapar de la horca por robo.

gendarmes de la division qui les poursuivirent au-delà d'Irun. Son début fut donc de se battre contre les français.

Plus tard, Thiebaut fut nommé officier en Portugal d'où il dut fuir pour échapper à la *potence*. *Il vola.*

Arrivé au Brésil, il s'associa avec un brave et digne français pour exercer l'état de boucher. Là, comme à Lisbonne, il vola. Son associé le poursuivit ; et Mr. Denoix, ex-chancelier du Consulat Général de France à Montevideo, avait reçu, en 1845, un ordre du Chargé d'affaires de France, à Rio Janeiro, pour faire poursuivre M. Thiebaut comme *voleur*. S'il lui prenait l'envie de dementir ces faits authentiques, il ne nous resterait qu'à fouiller, (avec la permission de M. Devoize,) les cartons de la Chancellerie. Nous y trouverions les pièces de conviction. Ceci se passait en 1840 ou 1842.

A son arrivée à Montevideo, il se plaga comme commis. Un samedi, [dans ce pays c'est le jour de recouvrement,] son patron lui ordonna d'aller recevoir ; il répondit : Monsieur, je n'ai pas de souliers. Effectivement, il était nu-pieds.

Voilà l'homme en 1842, c'est-à-dire, un voleur d'abord, et ensuite, après tous ces vols, réduit par ses dissipations, à être un pauvre commis.

Voyons son histoire de 1842 à 1850.

En 1842, et dans le mois de mai, le Gouvernement intrus de Montevideo, voyant que les forces alliées du Gouverneur D. Juan Manuel de Rosas et celles de S. E. le Président D. Manuel Oribe, marchaient sur Montevideo, commença à prendre des mesures défensives, et chercha déjà à compromettre les étrangers. Un corps de basques espagnols "Aguerridos" dans le quel il y avait beaucoup de français fut créé. Thiebaut, en vieux renard épiait l'occasion : celle-ci ne lui parut pas convenable. Il passa outre.

Peu après, eut lieu la bataille de l'Arroyo Grande (6 Xbre. 1842) bataille dans laquelle Rivera et les siens furent anéantis. L'armée marchait sur Montevideo. Thiebaut tirait ses plans—[nous le savons d'une manière certaine.] Il vit, avec joie, arriver cet événement. Aussi, depuis cette époque, nous le vîmes courir les rues,

Llegado al Brasil se asoció á un excelente frances en la ocupacion de carnicero. Allí, como en Lisboa, robó. Su asociado lo perseguió ; y Denoix, ex-canciller del consulado general de Francia en Montevideo, recibió en 1845, una orden del Encargado de negocios en Rio Janeiro para hacer perseguir á M. Thiebaut por ladrón. Si él se tomara el trabajo de desmentir estos hechos autenticos, no tendríamos mas que hojear (con el permiso de M. Devoize) las carpetas de la cancilleria. Esto sucedió en 1840 ó 42.

A su llegada á Montevideo se colocó de dependiente. Un sabado (líia que en este país se hacen las cobranzas), su patrón le ordenó fuera á cobrar, á lo que respondió : señor, no tengo zapatos : efectivamente estaba descalzo.

Hé'o ahí cual era en 1842, es decir, un ladrón, y después de eso, reducido, por sus disipaciones, á un pobre dependiente.

Veamos su historia de 1842 á 1850.

En el mes de Mayo de 1842, el gobierno intruso de Montevideo, viendo que las fuerzas aliadas del Gobernador D. Juan Manuel de Rosas y las de S. E. el Presidente D. Manuel Oribe, marchaban sobre Montevideo, empezó á tomar medidas defensivas para lo que trató de comprometer á los extrangeros. Creó un cuerpo de vascos españoles con el nombre de "Aguerrido." Thiebaut cual zorro viejo espiaba la ocasion ; pero no pareciéndole esta conveniente esperó á otra.

Poco después, el 6 de Diciembre de 1842, tuvo lugar la batalla del Arroyo Grande, en la cual Rivera y los suyos fueron aniquilados. El Ejército marchaba sobre Montevideo : Thiebaut desarrolló entonces sus planes ; lo sabemos de un modo cierto. Vió contento llegar ese momento. Asi, desde esta época lo vimos correr las calles : (ya tenia zapatos). Lo vimos en el Fuerte combinandose con el Gobierno intruso, en casa de Isabelle, Desbroses, Villard y Arnaud, Sagory, el famoso Pernin, Vaillant, Roustan, Raimond, Moussy &c. &c. &c. los bodegoneros Bernard, y *el Tigre*.

Una centena de vagamundos, verdadera hez de una emigracion de todos los departamentos de la Francia se

[il avait des souliers.] Nous le vîmes au Fort, se concertant avec le Gouvernement intrus, chez Isabelle, Desbrosses, Villars et Arnaud, Sagory, le fameux Pernin, Vaillant, Roustan, Raimond, Moussy, & & &, les gargotiers Bernard et Le Tigre.

Une centaine de vagabonds, véritable lie d'une émigration de tous les départemens de la France s'armèrent et formèrent un bataillon. Ils prirent le nom de *Volontaires de la Liberté*.

L'occasion n'était pas opportune, les raisins n'étaient pas murs, le renard resta dans sa tanière.

Dans le mois de mars, au commencement du siège, par suite des menées du gouvernement intrus, l'effervescence était à son comble.

Voici quelques détails rapportés par un ancien légionnaire, appelé Roiffé. (Didier.) M. Thiébaut ne recusera pas son témoignage. C'est un de ses anciens camarades qui a publié une brochure avec ce titre pompeux : *Histoire de la légion française de Montevideo*. Cet individu avait le grade d'adjudant major du 2^{ème} bataillon. Laissons parler M. Roiffé : "plusieurs individus parmi lesquels figurait un M. Thiébaut, offrirent au gouvernement de faire prendre les armes à la majeure partie des français, moyennant une récompense fixe affectée à chacun de ceux qui survivraient et qui serait payée à la fin de la guerre."

Après, cette offre qui fut repoussée à cause des garanties que ces nouveaux spéculateurs demandaient, M. Thiébaut se presenta avec une autre proposition qui fut acceptée. Son élection comme colonel fut escamotée comme le reste : "Et les français, ajoute naïvement M. Roiffé, sans s'informer quel était ce chef qu'on leur jetait à la tête, crièrent aussitôt : vive le colonel Thiébaut ! Quelques jour après on voulut revenir sur cette détermination, mais il était trop tard ; le chef désigné avait pris le commandement."

On passa par dessus ses antécédens. Vazquez, Pacheco, Lamas et les rénégats orientaux n'y regardèrent pas de si près. Quand ce serait un galérien, dirent-ils peu importe, il est inspiré.

Une fois engagé avec le Gouvernement intrus de

armaron y formaron un batallon, bajo el nombre de *Voluntarios de la Libertad*."

La ocasion no era oportuna, las uvas no estaban maduras y el zorro permaneció en la cueva.

En el mes de Marzo, al principio del sitio, por instigaciones del gobierno intruso la efervescencia llegó á su colmo.

He ahí algunos detalles referidos por un antiguo legionario, llamado Roiffé, (Didier). M. Thiebaut no negará su testimonio: es uno de sus antiguos camaradas, quien ha publicado un folleto con el título pomposo de "*Historia de la Legion francesa de Montevideo*." Este individuo tenia el grado de ayudante mayor del 2.^o batallon. Le dejaremos hablar: "Varios individuos, entre los cuales figuraba un M. Thiebaut, ofrecieron al gobierno hacer tomar las armas á la mayor parte de los franceses, mediante una recompensa fija afecta á cada uno de los que sobrevivieran, y que seria pagada al fin de la guerra."

Despues de esta oferta que fué desechada á causa de las garantias que estos nuevos especuladores pedian, M. Thiebaut se presentó al gobierno con otra proposicion que fué aceptada. Su eleccion de coronel fué camoteada como todo lo demas: "Y los franceses, agrega con ingenuidad M. Roiffé, sin averiguar quien era ese gefe que se les ponía á la cabeza, gritaron al instante ¡viva el coronel Thiébaut! Algunos despues dias se quiso considerar sobre esta determinacion; pero era demasiado tarde: el gefe designado habia tomado el mando."

Pero hay otros antecedentes: Vazquez, Pacheco, Lamás y los renegados orientales no se limitaron tanto, dijeron: aunque sea un presidario poco importa; está inspirado.

Una vez comprometido con el gobierno intruso de Montevideo, no omitió ningun esfuerzo para hacer progresar su fatal especulacion. Por sus consejos el gobierno intruso de Vazquez recargó á los neutrales de contribuciones hebdomedarias, y todas las medidas vejatorias tomadas por ese gobierno terrorista fueron sugeridas por este especulador sobre las vidas y propiedades de sus compatriotas.

Montevideo, il n'omit aucun effort pour faire réussir sa fatale speculation. Par ses conseils, le Gouvernement intrus de Vasquez frappa les neutres de contributions hebdomadaires et toutes les mesures vexatoires que prit ce Gouvernement terroriste furent suggérées par ce speculateur sur les vies et les fortunes de ses compatriotes.

La première année de l'armement fut une année de terreur pour les français qui voulaient rester neutres. Que d'avaries ils eurent à souffrir! Et disons le hautement, Thiébaud et Brie les ordonnaient. Il y avait à Montevideo une *Société Noire*. Elle exécutait les ordres de ces deux chefs. Ils ne diront pas qu'il est hors de la sphère de la vérité, car hommes et faits existent. En Novembre et Décembre 1843, on avait vu sur le mole, Thiébaud arrêter de sa main les malheureux espagnols qui cherchaient à s'embarquer pour éviter de prendre les armes et les trainer en prison au milieu des vociférations de la populace.

Après avoir rempli à cette époque le rôle d'exempt de Police, on avait vu, pendant le mois de Juin 1844, Thiébaud jouer celui de grand Seigneur. Il commandait à Pacheco, à Vazquez, à Tajés et autres renégats Orientaux.

Durant cette même année (1844) les bénéfices sur les rations lui rapportaient mensuellement 400 patacons environ. Lors que Mr. Lainé, d'horrible mémoire, arriva dans ces eaux, M. Thiébaud s'aboucha avec lui au mois de Mars. Il fut convenu qu'il s'embarquerait sur une chaloupe qui resta toute la journée, au mole, à l'attendre. Mais, ami lecteur, la main sur la conscience, M. Thiébaud, était-il homme à abandonner, outre ses petits bénéfices, les 400 patacons nets provenant des rations. S'il nous dit que nous "mentons" nous lui dirons que nous avons en main une lettre de M. Lainé qui l'affirme.

Thiébaud, à cette époque, avait volé au moins 30 à 40,000 patacons. Il voulait bien se retirer du commerce, mais, d'un autre côté, il ne pouvait se résoudre à abandonner ses rentes mensuelles.

La période du désarmement de Lainé est connue. L'un et l'autre se tromperent mutuellement.

El primer año del armamento fué de terror para los franceses que quisieron permanecer neutrales: ¡cuantos ultrajes no tuvieron que sufrir ordenados por Thiebaut y Brie! Se habia formado en Montevideo una *Société noire* que ejecutaba las órdenes de estos dos gefes. No dirán que es falso, porque los hechos y los hombres existen: en Noviembre y Diciembre de 1843, se le ha visto á Thiebaut mismo detener en el Muelle á los desgraciados españoles que trataban de embarcarse para librarse del servicio de las armas, aprisionándolos en medio de la vocería del populacho.

Después de haber desempeñado en esta vez el rol de agente de Policía, se le vió en el mes de Junio de 1844 ejercer el de Gefe Supremo, pues ordenaba á Pacheco, Vazquez, Tajos y otros orientales renegados.

En ese mismo año [1844], los gages de las raciones le producian mensualmente cerca de 400 patacones. Cuando M. Lainé, de horrible memoria, llegó á estas aguas, M. Thiebaut se le presentó en el mes de Marzo, y convinieron en que se embarcaria en un lanchon que estaria todo el dia en el muelle esperando. Pero, lector, M. Thiebaut era quien debia abandonar, además de los pequeños gages, los 400 patacones netos producto de las raciones. Si dice que esto es falso, le contestaremos que tenemos á la vista una carta de M. Lainé que lo afirma.

Thiebaut en esa época habia robado lo menos 30 ó 40,000 patacones. Bien pudiera retirarse del comercio; pero, por lado, no podia resolverse á abandonar sus rentas mensuales.

El periodo del desarme de Lainé es conocido. Uno y otro se engañaron mutuamente.

Mas tarde los legionarios reclamaron sus raciones queriendo destituirlo. Fué imposible; pues se manifestó demasiado astuto. Se vió tratado en público de *ladron* sin que manifestara por eso el menor agravio.

El tiempo de la intervencion lo pasó perfectamente. Muchas reuniones, mucho dinero, muchas visitas. Se vió á los ministros franceses recibir á su mesa á un traidor, á un *ladron*. Deffaudis, Lainé, Walewski; bebiéron en la copa de un renegado.

Plus tard, les légionnaires réclamerent leurs rations, ils voulaient le destituer. Cela fut impossible ; il était trop adroit. Il fut traité, en plein midi, de *voleur* et ne se facha point.

L'époque de l'intervention se passa on ne peut mieux. Force réunions, force diners, force visites. On vit des ministres français recevoir à leur table un traître, un voleur. Deffaudis, Lainé, Walewski burent dans la coupe d'un renégat.

Vint la mission Gros ; et nous vîmes alors Thiébaut jouer à la hausse. Rien de plus, rien de moins. Si vous voulez que je désarme, dit-il, il faut que le pavillon français me réponde des conséquences. C'était traité de puissance à puissance. M. Gros laissa à Montevideo M. Devoise ; et nous savons, d'une manière positive, que ce dernier craint Thiébaut. Un jour, vers le mois de Janvier de l'année dernière, il disait à un diplomate étranger : Vous me parlez de Thiébaut ! que voulez vous ? Il est des positions où les fripons sont si nécessaires ! Et dans la mienne, je ne puis me passer de lui.

Voilà l'homme ! Et nous pouvons l'assurer, pour arriver à ce résultat, il a beaucoup intrigué.

On le cite comme un homme très adroit qui exerce une grande influence sur ses soi-disant officiers qui, comme on le verra, sont des laboureurs, des savetiers, des perruquiers, des gargotiers, des tailleurs, etc. presque tous illetrés.

1. HEBERT, soi-disant capitaine, se disant estancier et négociant. On ne lui connaît d'autres propriétés que des dettes innombrables. Il y a à Montevideo beaucoup de propriétaires comme lui. Nous savons de bonne source qu'il a été trompé par Thiébaut qui lui fit accepter le grade de porte drapeau : il a fait partie de l'ancien bataillon de l'Ordre à Buenos Ayres en 1829.

2. CARANGEOT, soi-disant chef d'État major et en réalité cafetier. Mr. Carangeot a oublié le titre de déserteur du 36me. régiment de ligne où il servait en qualité de sergent-major. Qu'il n'oublie pas que le Commandant de la corvette française L'ASTROLABE mouillée devant

Vino la misión Gros, y vimos entonces á Thieabaut poner en juego su astucia. Ni mas, ni menos, dijo, si quereis que desarme, es preciso que el pabellon frances me responda de las consecuencias: esto era tratar de potencia á potencia. M. Gros dijo en Montevideo á M. Devoize y lo sabemos, de un modo positivo, que este ultimo tiene á Thieabaut. Un dia, por el mes de Enero del año último, decía á un diplomatico extranjero: "Me hablais de Thieabaut! que quereis? Hay situaciones en que los bribones son necesarios! Y en la mia, yo no puedo dejar de servirme de él."

Hé ahí, el hombre! Podemos asegurar que para llegar á este resultado ha intrigado mucho.

Se le cita como un hombre muy mañoso, que ejerce una grande influencia sobre sus titulados oficiales quienes, como se verá, son labradores, zapateros, peluqueros, bodegoneros, sastres &c. casi todos sin instruccion.

1. HEBERT, titulado capitan, se denomina estanciero y negociante. No se le conocen mas propiedades que innumerables deudas. Hay en Montevideo muchos propietarios como él. Sabemos de buen origen que ha sido burlado por Thieabaut, quien le hizo aceptar el grado de porta-estandarte. Perteneció al antiguo batallon del Orden en Buenos Ayres el año de 1829.

2. CARANGEOT, titulado gefe de estado mayor, y en realidad cafetero. M. Carangeot ha olvidado el título de desertor del regimiento 36 de línea en que sirvió en calidad de sargento mayor. Que no olvide que el comandante de la corbeta francesa la *Astrolabe*, surta frente á Buenos Ayres, quien en 1841 mandaba la cañonera *Boulonnaise* (fondada en Pasages, en España) usó con él de la bondad que le libró de 19 ó 20 años de galeras; ni olvide que se habia llevado el pré de la compañía.

3. DURER, titulado mayor; antes de ser revestido con este cargo, habia sido maestro de escuela en Montevideo, á lo que juzgó prudente retirarse bien pronto, habiendo sido acusado en Buenos Aires de haber falsificado papel moneda de esa provincia. Se dice que ha robado mucho. Es un ébrio, un olgazan, un fanfarron: perte-

Buenos Aires, qui en 1841, commandait la canonnière LA BOULONNAISE (mouillée au Passage, en Espagne) eut pour lui des bontés qui lui ont épargné 10 ou 20 ans de galères; qu'il n'oublie pas qu'il avait emporté la grenouille, soit le prêt de la compagnie.

3. DURET, soi-disant major. Avant d'être revêtu de cette dignité, il était maître d'école à Montevideo où il avait jugé prudent de se retirer au plus vite, ayant été accusé à Buenos Aires d'avoir contrefait le papier monnaie de cette province. On dit qu'il a beaucoup volé. C'est un ivrogne, un paresseux et un véritable pourfendeur, à l'entendre parler: il a fait partie de l'ancien bataillon de l'Ordre à Buenos Ayres en 1829.

4. DUSSURGEY, capitaine soi-disant, et qui s'intitule fabricant de chapeaux. Le titre est pompeux et qu'on ne s'y trompe point; sa fabrique de chapeaux est réduite à 5 ou 6 mètres carrés.

5. AUBRIOT, soi-disant capitaine, armurier, se disant commerçant. Nous ne savons pas quelle est l'importance de son commerce, mais il se réduit à un petit magasin que nous évaluons à 4000\$. Il est surchargé de dettes et pense que le meilleur moyen de ne pas les payer est de contribuer à faire prolonger la guerre. Au reste, c'est un pauvre homme qui est très exalté dans ses opinions.

6. BOCCIARDI, soi-disant capitaine, architecte. Très connu comme mangeur de rations. Il ne possède que des dettes et doit craindre la paix. C'est encore un héros de tabagie.

7. FROMAN, soi-disant chirurgien et Docteur en médecine. A son arrivée dans ces pays en 1841 ou 1842, son début fut de s'embarquer sur l'escadrille de Montevideo en qualité de chirurgien. Lors de la formation de la légion, il fut un des premiers à s'enrôler. On peut affirmer qu'il n'a aucun diplôme et que la Junta de Médecine de Montevideo n'a pas été assez honnête pour lui en délivrer un. Il n'est ni propriétaire, ni commerçant.

8. ROSSIER, soi-disant lieutenant, commerçant. Encore un commerçant dont le commerce se réduit à quelques douzaines de bas et de chaussettes. Il aura

neció al antiguo batallón del orden en Buenos Aires el año de 1829

4. **DUSURGUEY**, titulado capitán y que se denomina fabricante de sombreros. El título es pomposo, pero que no haya engaño en eso, pues su fábrica de sombreros está reducida á 5 ó 6 metros cuadrados.

5. **AUBRIOT**, titulado capitán, armero, denominado comerciante. No sabemos cual sea la importancia de su comercio; pero se reduce á un pequeño almacén que valoramos en 4,000 pesos. Está recargado de deudas y cree que el mejor medio de no pagarlas es el de contribuir á hacer que se prolongue la guerra. Por lo demás, es un pobre hombre, muy exaltado en sus opiniones.

6. **BOCCIARDI**, titulado capitán, arquitecto. No posee mas que deudas y debe temer la paz. Es un héroe de fumadero.

7. **FROMAN**, titulado cirujano y doctor en Medicina; á su llegada á este país en 1841 ó 42, su primer paso fué embarcarse en la escuadrilla de Montevideo en clase de cirujano. Cuando la formación de la legión, fué uno de los primeros que se enrolaron. Se puede asegurar que no tiene ningún diploma y que la junta de medicina de Montevideo no ha sido bastante delicada al darle uno. No es ni propietario ni comerciante.

8. **ROSSIER**, titulado teniente, comerciante, cuyo comercio se reduce á algunas docenas de medias y botines. Tendrá, como todos los comerciantes de su especie, que arreglarse con el propietario de la casa que ocupa.

9. **FIGAROL**, titulado capitán, comerciante. Puede asimilarse á M. Rossier.

10. **CRAMPET**, titulado capitán, botillero. Una de dos, ó M. Crampet se engaña, ó tiene interés en ocultar su verdadera profesión. M. Crampet es peluquero. Hizo bancarrota en 1842 ó 43: está cargado de deudas y por consiguiente expuesto todos los días á que sus acreedores le reclamen sus créditos.

11. **ROSSELYN**, titulado capitán y oficial de carpintero. Es también héroe de fumadero y nada posee.

12. **VILLATE**, maestro carpintero. No conocemos su capacidad; pero podemos asegurar que ha abandonado

comme tous les autres commerçans de son espèce à régler avec le propriétaire de la maison qu'il occupe.

9. FIGAROL, soi-disant capitaine, commerçant. Il peut s'assimiler à M. Rossier.

10. CRAMPET, soi-disant capitaine, limonadier. Une chose ou l'autre; ou Mr. Crampet se trompe ou il a intérêt à cacher sa véritable profession. Mr. Crampet est perruquier coiffeur. Il a fait faillite en 1842 ou 43, chargé de dettes et par conséquent exposé tous les jours à ce que ses créanciers lui réclament leurs créances.

11. ROSSELIN, soi-disant capitaine et menuisier. C'est encore un héros de tabagie qui ne possède rien.

12. VILLATE, maître charpentier. Nous ne connaissons pas ses capacités; mais on peut affirmer qu'il a abandonné le compas. Il a pour toute fortune un petit débit de liqueurs près du marché.

13. H. ROSSELIN, volontaire, commerçant. On ne connaît pas sa maison de commerce.

14. RENAUD, soi-disant lieutenant. Se dit commerçant. On ne lui connaît aucune espèce de commerce. On sait seulement que par son assiduité devant le comptoir, il donne de l'extension, autant qu'il est en son pouvoir, au commerce des débitans de boissons.

15. SABOULARD, soi-disant commandant, et tailleur de son métier. Ce commandant déserta son bataillon il y a un an pour faire un voyage à Buenos Aires. Dans cette ville, il fallut travailler, mais comme il est paresseux et que de plus il s'était habitué aux douceurs du commandement, il revint à Montevideo reprendre son poste. Lui comme beaucoup d'autres se sont armés, disent-ils, pour défendre leur vie et leurs propriétés; qu'ils craignent le Général Rosas, et cependant voilà un commandant que nous avons vu se promener tranquillement dans les rues de Buenos Aires!

16. BEGUERIE, soi-disant capitaine et menuisier. Il a abandonné sa profession pour prendre les armes. Il ne possède rien. Du reste, il est trop ignorant.

17. LE TRILLARD, soi-disant capitaine et menuisier. Ce capitaine craint tellement les vengeances du Président Oribe que sa femme habite la petite ville de la

do el compas. Toda su fortuna consiste en un pequeño despacho de licores cerca del Mercado.

13. ROSSELIN, H., voluntario y comerciante: no se le conoce casa de comercio.

14. RENAUD, titulado teniente; se denomina comerciante; pero no se le conoce especie alguna de comercio. Se sabe solamente que por su asiduidad al mostrador dá toda la extension que puede al despacho de las bebidas.

15. SABULARD, titulado comandante, y sastre de oficio. Este comandante desertó de su batallon, hace un año, para hacer un viage á Buenos Aires. En esta ciudad le era preciso trabajar, pero como es holgazan, y, ademas, estaba habituado á las dulzuras del mando, volvió á Montevideo para tomar su puesto. Es como muchos que, dicen, haberse armado para defender sus vidas y propiedades, que temen al General Rosas, y sin embargo ¡hé ahí un comandante que se ha paseado tranquilamente por las calles de Buenos Aires!

16. BEGUERIE, titulado capitan y oficial de carpintero ha abandonado su oficio para tomar las armas. Nada posée; ademas es muy ignorante.

17. LE FRILLIARD, titulado capitan, y oficial de carpintero. Este teme tanto las venganzas del Presidente Oribe que su muger vive en el Pueblo de la Restauracion, pequeña ciudad que está inmediata al campamento del Presidente Oribe.

18. PEYRUS, titulado capitan, y sombrerero. Podemos asegurar que despues de su llegada á Montevideo jamas ha trabajado. Es un frances que ataca la vida y la propiedad ajena, diciendo que se ha armado para defender su vida y propiedades, en tanto que él ningunas tiene, y que por nadie ha sido amenazado. ¡Qué lógica! En fin, es uno de esos muchos Don Quijote que, como su ilustre predecesor, sin que se les mande, quieren reparar á diestro y siniestro, las pretendidas injurias ó ataques hechos á gentes que no tienen de qué quejarse.

19. LE PREVOST, titulado sargento, y negociante. Hijo de un honrado tintorero, á quien todos hemos conocido en Montevideo, ha querido imitar sin duda, al ne-

Restauration, petite ville qui fait partie du campement du Président Oribe.

18. PEYRUC, soi-disant capitaine et chapelier Nous pouvons affirmer que depuis son arrivée à Montevideo, il n'a jamais travaillé. C'est encore un français qui attaque la vie et la propriété d'autrui tout en disant qu'il s'est armé pour défendre sa vie et ses propriétés, tandis qu'il n'en a aucune et que l'autre n'a pas été menacée. C'est logique ! C'est en fin de compte de ces nombreux Don Quichotte qui, sans mandat, comme leur illustre prédécesseur, veulent réparer, à tort et à travers, les prétendues injures ou attaques faites à des gens qui n'ont pas à se plaindre.

19. LE PREVOST, soi-disant sous officier, et négociant. Fils d'un honnête teinturier que nous avons tous connu à Montevideo, il a voulu contrefaire, c'est vrai, le négociant à Paris. Ayant dissipé le pécule que son estimable père lui avait laissé à sa mort, il a oublié aujourd'hui de nous dire à quelle branche de commerce il appartient. Négociant, et de quoi, s'il vous plaît ? Ne serait-ce pas de rations ?

20. NAPOLEON AUBANEL, soi-disant adjudant-major, dentiste. Il est étonnant qu'à ces deux titres ne vienne pas se joindre celui de commerçant ou propriétaire. Pour notre part nous trouvons qu'il y a quelque chose qui ressort du charlatanisme dans les titres de Mr. Aubanel qui devrait ; ce nous semble, leur ajouter, celui de professeur du *Dulce far niente*.

21. ELISSALTE, soi-disant capitaine, menuisier et propriétaire. En effet, il est propriétaire comme MM^{es} les Légionnaires l'entendent. Aussi peuvent-ils féliciter M. Elissalte d'être propriétaire d'une baraque en bois : Pour nous nous doutons qu'il ait jamais payé le loyer du terrain.

22. PUJOLE, soi-disant lieutenant et qui s'intitule négociant. On dit que la modestie sied bien. Or, on peut affirmer que le soi-disant lieutenant et négociant Pujole ne possède pas cette vertu, car il dit être négociant, alors qu'il est tout simplement un marchand de fil, d'aiguilles et de mouchoirs ; que son capital ne s'élève pas à plus de 1500 patacons.

gociente en París. Habiendo disipado el peculio que su estimado padre le dejó en su muerte se ha olvidado de decirnos hoy, á que ramo de comercio pertenece. ¿Negociante? y de qué? no será de raciones?

20. NAPOLEON AUBANEL, titulado ayudante mayor; dentista. Es admirable que á esos dos titulos no una el de comerciante ó propietario. Por nuestra parte vemos que hay algo de charlatanismo en los titulos de M. Aubanel á los que se debería, segun nos parece, agregar el de profesor del *dulce farniente*.

21. ELISSALTE, titulado capitan, oficial de carpintero y propietario. En efecto, es propietario del modo que lo entienden los legionarios. Asi pueden felicitar á M. Elissalte de ser propietario de una barraca de madera. Por lo que á nosotros hace, dudamos que haya jamas pagado el alquiler del terreno.

22. PUJOLE, titulado teniente, quien se denomina negociante. Dicen que tiene mucha modestia. Pero, se puede asegurar que el titulado teniente y negociante no posee tal virtud, porque dice ser negociante cuando no es mas que un vendedor de hilo, agujas y pañuelos, y su capital no pasa de quinientos patacones.

23. CHAINE, titulado capitan de vestuario; propietario, comerciante, emigrado etc. etc. Se puede asegurar que nada absolutamente posee; aunque diga que ha tomado las armas para defender su vida y propiedades imaginarias; tan poco le importa de sus palabras que ha permitido á su muger de muy buen grado que vaya á habitar en el campo de los sitiadores.

24. CHARREYRE, titulado ayudante mayor, y zapatero. Nótese que no es mas que un simple operario de zapateria y que nada posee: casi siempre se le vé ébrio.

25. SALABERRY, titulado capitan, y armero. Posee una pequeña fragua en las cercanias del Mercado. Es tambien uno de esos miedosos que temen de tal modo las venganzas del Presidente Oribe que ha enviado, hace diez y ocho meses, á uno de sus hijos, para que resida en Paisandú.

26. CLOVET, Constantino; titulado comandante, panadero. No es mas que un simple amazandero. Nada absolutamente posee: se ha entregado á la bebida.

23. CHAINE, soi-disant capitaine d'habillement, propriétaire, commerçant, émigré &c. &c. On peut affirmer qu'il ne possède absolument rien. Bien qu'il affecte de dire qu'il n'a pris les armes que pour défendre sa vie et ses propriétés imaginaires, il a tellement peu de confiance dans ses propres paroles, qu'il a permis avec grand plaisir, à sa femme d'aller habiter le camp des assiégeant.

24. CHARREYRE, soi-disant adjudant major, et cordonnier. Remarquons qu'il n'est qu'un simple ouvrier cordonnier qui ne possède absolument rien. Il est presque toujours ivre.

25. SALLABERRI, soi-disant capitaine, et armurier. Il possède une petite forge dans les environs du marché. C'est encore un de ces trembleurs qui craint tellement les vengeances du President Oribe qu'il a envoyé, il y a dix huit mois, un de ses fils résider à Paysandú.

26. CLOUET, Constantin, soi-disant Commandant, boulanger. C'est tout simplement un pétrisseur. Il ne possède absolument rien, et est adonné à la boisson.

27. JOUBERT, soi-disant aide major. Perruquier. C'est le Figaro de Mons Thiébaut. Il doit beaucoup, boit beaucoup et ne possède rien.

Son titre d'aide major lui a été délivré par Thiébaut. Nous doutons fort qu'il sache signer. C'est dans toute la force du terme, un véritable *Gougat*.

28. JAUREGUY, soi-disant adjudant d'Etat Major, cafetier. C'est un moutard sans instruction, sans capacité. Il s'arroge le titre de cafetier parce que son père est le propriétaire ruiné du Café Américain véritable tábogie où se réunissent les légionnaires.

29. LERETE, soi-disant lieutenant, et Débitant. C'est ce qu'on appelle à Montevideo un *bolichero*. Il vend du tafia, (cachaza) et aide les consommateurs à vider ses barriques. Il ne possède rien.

30. PUYAU, soi-disant capitaine. Tailleur de son état; c'est un aventurier, un marchand fripier receleur.

31. RIVEDIU, soi-disant capitaine des voltigeurs du 2^{ème} bataillon, tailleur. Nous savons de bonne autorité qu'il n'a pas travaillé dans ce pays, que c'est un paresseux qui ne possède absolument rien,

27. JAUBERT, titulado ayudante mayor; peluquero. Es el Figaro de Mons Thiebaut. Debe mucho, bebe bastante, y nada posée.

Su titulo de ayudante mayor le ha sido dado por Thiebaut. Dudamos que sepa firmar. En toda la fuerza de la expresion es un verdadero *polison*.

28. JAUREGUI, titulado ayudante de estado mayor; cafetero. Es un papa-moscas, sin instruccion. Se dá el titulo de cafetero, porque su padre es el propietario arruinado del café Americano, verdadero fumadero, reunion de los legionarios.

29. LORETE, titulado teniente, y vendedor, es lo que se llama en Montevideo un *bolichero*. Vende cachaza y ayuda á los consumidores á vaciar sus propios barriles. Nada posée.

30. PUYAU, titulado capitan; sastre de oficio: es un aventurero, un mercader encubridor de objetos de uso.

31. RIVEDIEU, titulado capitan de los cazadores de 2.º batallon; sastre. Sabemos de buen origen que nunca ha trabajado en este pais, que es un holgazan que absolutamente nada posée.

32. DESCHAMPS, titulado capitan y comerciante, segun se dice, pero sin establecimiento. Se duda mucho que este negociante tenga en su cofre mas de veinte patacones.

33. JULIAEE, titulado capitan, y panadero; peon de panaderia que no trabaja hace 7 años. Es muy pendenciero y no posée mas que deudas. Es un ébrio á toda prueba.

34. PUIFOURCAT, maestro de los hijos de los legionarios. Nada posée.

35. VENEL, Gustavo, constructor de velas para buques: es desertor, ébrio; se le acusa de numerosas fechorias.

36. GARAY, titulado capitan, y sombrerero: hombre desconocido en Montevideo.

37. ALDABE, Guillermo, titulado ayudante de estado mayor y tenedor de libros. Jamas ha ejercido este empleo; y solo lo conocen todos por secretario de Thiebaut. Nunca ha trabajado ni posée nada.

38. TRESSENS, titulado capitan; panadero. Es un simple carretillero. que ninguna carreta tiene hoy. Se

32. DUCHAMPS, soi-disant capitaine et commerçant dit-il, mais non établi. On doute beaucoup que ce négociant ait dans son coffre fort vingt Patacons.

33. JOULIACQ, soi-disant capitaine et boulanger. Ouvrier boulanger qui ne travaille pas depuis 7 ans. Il est très tapageur, et ne possède que des dettes. C'est un ivrogne à toute épreuve.

34. PUIFOURCAT, instituteur des enfans de la légion. Il ne possède rien.

35. VENEL, Gustavo, maître voilier, c'est un déserteur, un ivrogne; on l'accuse de nombreux méfaits.

36. GARAY. Capitaine, soi-disant, et Chapelier. Nom inconnu à Montevideo.

37. ALDABE Guillaume, soi-disant adjudant d'Etat major, et teneur de livres. Il n'a jamais exercé l'emploi de teneur de livres, mais tout le monde l'a connu comme secrétaire de Thiébaut. Jamais il n'a travaillé, et ne possède rien.

38. TRESSENS, soi-disant capitaine, boulanger. C'est tout simplement un charretier qui n'a plus de charrettes aujourd'hui. On doit croire que l'on s'est trompé en le citant comme boulanger; car, ennemi de l'ouvrage, on l'a vu abandonner la légion, puis reprendre son grade. C'est un habitué d'estaminet. Il n'a reçu aucune éducation. Il ne possède rien.

39. PANOT, soi-disant sous officier. Il s'enrola en 1842 dans le bataillon des *aguerridos*. Plus tard il attenda à ses jours. Il n'a pas de profession, et c'est un véritable vagabond.

40. GARABE, soi-disant capitaine. Marchand de lait; le peu qu'il possède, il l'a gagné dans la guerre en volant des rations. On doute qu'il sache signer.

41. GARAT, soi-disant lieutenant, magou, se disant propriétaire. On se demande où est la propriété de M. Garat. C'est tout simplement une baraque de bois. On doute que le terrain lui appartienne. C'est encore une pratique des tavernes du marché.

42. CAMY, soi-disant lieutenant et marchand. On ne lui connaît aucune occupation. Il a un frère au *Reducto*, (ligne des assiégés) qui mieux que personne pourra faire connaître ses titres à réclamer la qualité de marchand.

puede creer que ha habido equivocacion denominándolo así; porque, enemigo del trabajo, se le ha visto abandonar la legion, y despues volver á ella. Es un tabernero habitual. Nada poséo.

39. PANOT, titulado sargento. En 1842 se enroló en el batallon de los *aguerridos*; despues atentó á sus dias; no tiene profesion, y es un verdadero vagamunda.

40. GARABE, titulado capitan; vendedor de leche: lo poco que posée lo ha ganado en la guerra con las raciones. Se duda sepa firmár.

41. GARAT, titulado teniente; albañil, denominado propietario. Se pregunta donde está la propiedad de M. Garat: esta se compone de una simple barraca de madera; y se duda que el terreno le pertenezca. Es un parroquiano de las tabernas del mercado.

42. CAMY, titulado teniente y mercader. No se le conoce ocupacion alguna. Tiene un hermano en el Reducto (línea de los sitiadores) que mejor que nadie podrá hacer conocer sus títulos á la calidad de mercader.

43. HARISTOV, titulado teniente, y zapatero; es un haragan completo, sin propiedad, cargado de deudas y ébrio.

44. CAILLEUX, titulado teniente, oficial de carpintero. é inválido; verdadero heroe de taberna. El abuso de las bebidas alcoholicas le han hecho perder la vista: nada pesée.

45. MORET, Teofilo, titulado sargento; pintor: no tiene establecimiento y es un verdadero vagamundo.

46. LA TAILLADE, titulado capitan, y sastre. No se sabe cual sea el interes que ese jóven pueda tener en los negocios de este país. Sin embargo se puede suponer con razon que su patron Barbachon, maestro sastre, enemigo encarnizado de los franceses que no han tomado las armas, sea quien lo haya inducido á enrolarse para no pagar patente: es un obrero.

47. BONNEFOND, titulado teniente y tapicero. Fallido en Limoges vino á este país: és de un caracter colérico, terco en sus opiniones, deseoso de venganza por perjuicios imaginarios que dice haber sufrido.

48. SAHART, titulado teniente y albañil. Este individuo es un simple oficial de albañilería que ha creído ser mas comodo manejar la espada que la cuchara.

43. HARISTOX, soi-disant lieutenant et cordonnier. C'est un fainéant dans toute la force du terme, sans propriété, chargé de dettes et ivrogne.

44. CAILLOUX, soi-disant lieutenant, menuisier et invalide. Véritable héros de cabaret. L'abus des boissons alcooliques lui a fait perdre la vue. Il s'est rendu célèbre par ses persécutions contre les français non armés. Il ne possède rien.

45. MORET, (Théophile) soi-disant sous officier. Peintre. Il n'a pas d'établissement et c'est un véritable vagabond.

46. LA TAILLADE, soi-disant capitaine et tailleur. On ne sait quel est l'intérêt que ce jeune homme peut avoir dans les affaires politiques de ce pays. On peut cependant supposer avec raison que son patron Babachon, maître tailleur, et ennemi acharné des français qui n'ont pas pris les armes, est celui qui l'a engagé à s'enrôler pour ne pas payer de patente. Il n'est qu'ouvrier.

47. BONNEFOND, soi-disant lieutenant et tapissier. Ayant fait faillite à *Limoges*, il vint dans ces pays. Il est d'un caractère emporté, opiniâtre dans ses opinions, désirant vengeance des préjugices imaginaires qu'il dit avoir souffert.

48. SAHART, soi-disant lieutenant et magon. Cet individu est un simple ouvrier magon qui a cru que l'épée était plus facile à manier que la truelle. C'est, en outre, un ivrogne.

49. HIRIGOYEN, soi-disant lieutenant et menuisier. C'est un second Sahart.

50. ITURBIDE, soi-disant lieutenant, magon, mauvais sujet, paresseux et ivrogne.

51. FOURCADE, soi-disant lieutenant, instituteur et invalide. C'est un mauvais sujet qui ne possède pas un sou vaillant et qui se mêle de signer des protestations, alors qu'il ne connaît ni l'histoire, ni les personnages de ce pays. Il est criblé de dettes, et bien qu'il soit invalide, il est une des meilleures pratiques des débitans de boissons.

52. GIORDAN, soi-disant lieutenant, instituteur, invalide. *Invalide*, et *instituteur*, inconnu, sans établissement.

49. HIRICOYEN, titulado teniente y oficial de carpintero: es un segundo Sahart.

50. ITURBIDE, titulado teniente, albañil, mal sugeto, perezoso y ebrio.

51. FOURCADE, titulado teniente, maestro de escuela é invalido. Es un mal sugeto que nada posee, y que se pone á firmar protestas cuando no conoce la historia, ni los personajes de este país. Está cargado de deudas, y aunque sea invalido, es uno de los mejores parroquianos de los que despachan bebidas.

52. GIORDAN, titulado teniente, maestro de escuela, invalido. *Invalido y preceptor* desconocido, sin establecimiento.

53. JAQUET, J. P., titulado ayudante y comerciante: no se le conoce casa de comercio.

54. LE DUE, titulado comandante, maestro de coches, é invalido: no es mas que un empleado de la Aduana de Montevideo, de un carácter leal, pero que ha seguido las inspiraciones de su suegro Bouleau, oficial de carpintero, que se enroló en legión, nada posee; vive de sus salarios.

55. BERGEROO, titulado capitán, fabricante de botas: no ha trabajado durante el armamento. Nada posee y en suma es un pobre diablo que se duda sepa escribir.

56. ENNECOT, titulado capitán; herrero; no se le ha visto trabajar: sin propiedad, se ha abandonado á la bebida y á todos los vicios.

57. LAFFITTE, Juan, titulado teniente; carpintero, simple obrero.

58. LAFFITTE, Pedro, sargento y propietario, oficial de carpintero, que defiende en Montevideo sus propiedades de la California.

59. PEYROUX, titulado capitán; tenedor de libros; ebrio consumado, nada posee.

60. AIGUERONDE, titulado teniente y labrador: debe haber olvidado lo que es el arado; apenas sabe firmar ni tiene establecimiento.

61. LARIEU, titulado sargento labrador, como el anterior.

62. Idem id. id.

63. JASSY, J. M., titulado sargento, fabricante de velas para buques; nada posee.

53. JAQUET, J. P., soi-disant adjudant et commerçant.

54. LE DUC, soi-disant Commandant, sellier carrossier, invalide. C'est tout simplement un employé de la Douane de Montevideo, d'un caractère loyal mais qui a suivi les inspirations de son beau père Rouleau, menuisier, et s'enrola dans la légion. Il ne possède rien. Il vit de ses appointemens.

55. BERGEROO, soi-disant capitaine, bottier. C'est un individu qui n'a pas travaillé depuis l'armement. Il ne possède rien. En somme, c'est un pauvre diable. On doute qu'il sache écrire.

56. ENNECOT, soi-disant capitaine, forgeron. Jamais on ne l'a vu forger. Ne possède rien et il est adonné à la boisson et à tous les vices.

57. LAFFITTE, Jean, soi-disant lieutenant, charpentier, simple ouvrier.

58. LAFITTE, Pierre, sous officier, propriétaire, menuisier, qui défend à Montevideo ses propriétés de la Californie.

59. PEYROUX, soi-disant capitaine, teneur de livres. Ivrogne consommé, et ne possédant rien.

60. AGUERRONDE, soi-disant lieutenant, cultivateur. Il a du oublier ce que c'était que la charrue. Il ne sait que signer. Sans établissement.

61. LARRIEU, soi-disant sous officier, cultivateur, comme le précédent.

62. JAMET, soi-disant sous officier, cultivateur, comme le précédent.

63. FASSY, J. M. soi-disant sous officier, voilier, sans établissement, ne possédant rien.

64. DOUSSEAU, soi-disant capitaine, cordonier, ex-gendarme et voleur de rations.

65. LADOS, soi-disant lieutenant, et commerçant. Holà! gargon! pour l'amour de Dieu, dites donc la vérité. Poulet sauté à la poêle pour deux.

66. DE LA VERGNE, volontaire et commerçant. On ne lui connaît ni maison établie, ni commerce, ni propriété.

67. MAIRET, J. B., soi-disant sous officier, propriétaire, menuisier. Cet individu a été un de ceux qui ont armé l'armement. C'est un fainéant, dont les propriétés

64. DOUSSEAU, titulado capitan, zapatero, ex-gendarme y usurpador de raciones.

65. LADOS, titulado teniente y comerciante. ¡Oh muchacho! Por Dios: decid la verdad de que solo eres un mozo de fonda.

66. DE LA VERGNE, voluntario y comerciante: no se le conoce casa establecida de comercio ni propiedad.

67. MAIRET, J. B., titulado sargento, propietario, oficial de carpintero: es uno de los agitadores del armamento, un haragan cuya fortuna consiste en porcion de deudas que nunca podrá pagar.

68. BARBAIS, sargento y sombrerero; nunca ha trabajado, está ébrio casi siempre y nada posee.

69. LAMBERT, Gustavo, titulado capitan y carpintero: es un mulato desertor de un buque frances que en 1844 fue tomado por el Almirante Brown como pirata y conducido á Buenos Aires. El General Rosas lo puso en libertad, y se embarcó clandestinamente para Montevideo, donde tomó de nuevo las armas, el cual acaba de sufrir una prision de 3 á 4 meses por usurpacion de bienes.

70. POUILLAU, titulado ayudante y ojalatero: gran agitador y ébrio consumado.

71. CHENEVET, titulado teniente y cerragero: por su mala conducta ha perdido lo poco que tenia, y se ha dado á la bebida.

72. VAQUIER, titulado capitan y herrero; haragan y ébrio, nada posee.

73. HAUTY, titulado subteniente y marmolista: es uno de los mas asistentes al café del mercado: ni aun su razon posee.

74. RAIMOND, titulado comandante y negociante: es muy cruel con sus compatriotas que no han tomado las armas, y razona como su suegro Hebert, el famoso porta estandarte oriental del finado Santiago Vazques. Ha recibido una educacion muy superficial. No tiene fortuna alguna que sepamos.

Aprovechamos esta ocasion para felicitarlo por ver figurar su nombre en una lista de gente tan respetable: *Dios los cria y ellos se juntan.*

75. LA GRILLO, titulado capitan y cuchillero: célebre ebrio que nunca trabaja y nada posee.

tés consistent en une foule de dettes qu'il ne pourra jamais payer.

68. BABOIS, sous officier, chapelier. Jamais il n'a travaillé, est ivre presque tous les jours et ne possède rien.

69. LAMBERT, Gustave, soi-disant capitaine, charpentier. C'est tout simplement un mulâtre, déserteur d'un navire français, qui, en 1844, fut pris par l'amiral Brown comme pirate et conduit à Buenos Aires. Le Général Rosas le mit en liberté, et il s'embarqua clandestinement pour Montevideo où il prit de nouveau les armes. Il vient de subir un emprisonnement de 3 à 4 mois pour viol de propriété.

70. POUILLAU, soi-disant adjudant, ferblantier. Grand agitateur, et presque toujours ivre.

71. CHENEVET, soi-disant lieutenant, serrurier. A perdu le peu qu'il avait par sa mauvaise conduite et s'est abandonné à la boisson.

72. VAQUIER, soi-disant capitaine, forgeron; paresseux et ivrogne: il ne possède rien.

73. HAUTY, soi-disant sous lieutenant, marbrier. Un des principaux piliers du café du marché. Il ne possède rien, et souvent, pas même sa raison.

74. RAIMOND, commandant soi-disant et négociant. Il est très brutal avec ses compatriotes qui n'ont pas pris les armes et raisonne tout aussi bien que son beau père, le Sr. Hebert, le fameux porte drapeau Oriental du feu Santiago Vazquez. Il n'a reçu qu'une éducation fort ordinaire. Il n'a aucune propriété que nous sachions.

Nous profitons de cette occasion pour le féliciter de voir son nom figurer sur une liste de gens aussi respectables — *Qui se ressemble s'assemble.*

75. LA GRILLE, soi-disant capitaine et coutelier, célèbre ivrogne qui n'a jamais travaillé. Il ne possède rien.

76. MAILLARD, capitaine soi-disant et menuisier. Jamais il n'a travaillé. Il n'a ni sou, ni maille.

77. LA BORDE RAY, maître magon invalide. C'est un tapageur qui s'enrôla pour ne point payer ses dettes. On raconte de lui des actes de cruauté commis sur les prisonniers. Ajoutons à cela qu'il a toujours été le persécuteur des français non-armés; qu'un jour il disait aux

76. MAILLARD, titulado capitán y oficial de carpintero: jamás ha trabajado y no tiene nada ni cosa que lo valga.

77. LA BORDE REY, maestro albañil, invalido. Se mencionan actos de crueldad cometidos por él sobre los prisioneros, á lo que se agrega el haber sido siempre perseguidor de los franceses que no se han armado: un día dijo á los franceses que mandaba: *Mis amigos, antes de enfrentarnos al enemigo, es preciso degollar á todos los blanquillos que hay en la ciudad.* Nada posee, y está casi á pedir limosna: tales principios tales fines.

78. BAYAC, economo del hospital, propietario; este título es bien incierto, porque la sola propiedad que se le conoce pertenece á la sucesión de M. Claudio Reissier: en fin, ni educación tiene.

79. NAQUET, titulado cirujano mayor, doctor en medicina, judío: sabemos de buen origen que ningún diploma tiene; que solo es un practicante y nada posee.

80. LA FRANCE, titulado teniente y oficial de carpintero: es un camorrista y ebrio que abrazó con calor la causa de Montevideo: nada posee.

81. PAGOUAPE, titulado teniente y comerciante; con mucha facilidad se arrogan títulos y calidades en Montevideo, pues no se conoce allí una casa de ese nombre.

82. DUVERGE, titulado capitán y joyero: es un haragan que jamás ha trabajado.

83. BRISET, titulado teniente y propietario: no es mas que un mozo de fonda.

84. CROCA, titulado teniente; es fondero ó bodegonero.

85. PARTALET, titulado subteniente y sastre: es un oficial de sastre que nunca ha trabajado: además de ser haragan es ebrio.

86. LA GUARDERE, titulado teniente ayudante y encuadernador: es un camorrista, haragan y concurrente de las tabernas.

87. DESOMBRES, titulado limosnero y capellán de la legión. Llegado á este país poco antes del armamento, tomó parte contra el Presidente Oribe sin motivo alguno: rol indigno del ministro de una religión de paz.

soldats qu'il commandait : *Mes amis, avant d'aller en face de l'ennemi, il faut égorger tout ce qu'il y a de blancs dans la ville.* Il ne possède rien et est exposé d'un jour à l'autre à aller demander l'aumône. Telle vie, telle fin.

78. BAJAC, economo de l'hôpital. Propriétaire. Ce titre de propriétaire est bien incertain, car la seule propriété qu'on lui connaît appartient à la succession de Mr. Claude Reissier. Il n'a reçu aucune éducation pour ainsi dire.

79. NAQUET, Chirurgien major, soi-disant, Docteur médecin. Juif. Nous savons de bonne source qu'il n'a aucun diplôme, que c'est tout simplement un carabin. Il ne possède rien.

80. LA FRANCE, soi-disant lieutenant, menuisier. C'est encore un tapageur, un ivrogne qui embrassa avec chaleur la cause de Montevideo. Il ne possède rien.

81. PAGOUAPE, soi-disant lieutenant, et commerçant. On peut s'arroger des titres et des qualités. On ne connaît pas à Montevideo une maison de commerce de ce nom.

82. DUVERGE, soi-disant capitaine, bijoutier. C'est un paresseux qui n'a jamais travaillé.

83. BRISSET, soi-disant lieutenant et propriétaire. Ce soi-disant propriétaire, et lieutenant: n'est qu'un gargon d'hôtel.

84. CROCC, soi-disant lieutenant restaurateur. Il a pour tout restaurant une buvette. C'est ce qu'on désigne dans le pays sous le nom de *Bodegonero*: traduction française, *gargotier*.

85. PORTALET, soi-disant sous lieutenant, tailleur. C'est un ouvrier tailleur qui n'a jamais travaillé. Outre qu'il est paresseux, il est ivrogne.

86. LA GUARDERE, soi-disant lieutenant adjudant relieur. C'est un tapageur, un paresseux, en fin, un vrai pilier de cabaret.

87. DESOMBRES, soi-disant aumônier de la Légion, chapelain. Arrivé dans ce pays peu de temps avant l'armement; il prit fait et cause contre le Président Oribe, sans aucun motif. C'était déjà un rôle indigne d'un ministre d'une religion de paix. Des gens de son pays ont

Personas de su país dicen que se vió precisado á salir de Francia para escapar de la justicia: nada posee.

88. CREMMER, titulado cirujano mayor y doctor en medicina; nada posee y se ocupa bien poco de los deberes de su profesion.

89. NOLLET, titulado medico en jefe, propietario y emigrado: no se le conocen sus propiedades.

90. MINGELLI, titulado ayudante mayor; peluquero: no tiene propiedad y está muy endeudado.

91. LACOUR, titulado ayudante mayor; peluquero sin propiedad.

92. PENSEL, jefe y profesor de musica, nombre desconocido: se duda sea frances.

93. VIRAMONT, titulado subteniente; simple operario de zapateria, nada posee.

94. CARDELLAC, titulado subteniente; simple oficial de carpinteria, nada posee.

95. REDON, titulado capitán; simple oficial de carpinteria, nada posee.

96. CHAULIER, titulado subteniente; simple obrero de albañil, nada posee.

97. MARC, titulado teniente y fabricante de velas; simple obrero que nada posee.

98. TARGUE, titulado teniente y maestro albañil; nada posee.

99. CLAVERIE, titulado teniente, propietario y mercader: su propiedad consistió en una pequeña barraca de madera.

100. PERPER, titulado subteniente, pintor y vidriero: es un ebrio que jamas ha trabajado y nada posee.

101. BETTEROUX, titulado teniente y mercader: no es mas que lo que aqui se llama un bolichero: nada posee.



dît qu'il avait été obligé de partir de France, pour échapper à l'action de la justice. Ne possède rien.

88. CREMMER, soi-disant chirurgien major, docteur médecin: ne possède rien et s'occupe fort peu des devoirs de sa profession.

89. NOLLET, soi-disant médecin en chef, propriétaire et émigré. On ne connaît pas les propriétés de M. Nollet.

90. MINGELLE, soi-disant aide-major, perruquier. Il n'a pas de propriété: est très endetté.

91. LACOUR, soi-disant aide-major, perruquier, sans propriété.

92. PENSEL, chef et professeur de musique. Nom inconnu. On doute qu'il soit français.

93. BIRAMONT, soi-disant sous lieutenant, cordonnier, simple ouvrier. Il ne possède rien.

94. CARDEILLAC, soi-disant sous lieutenant, menuisier, simple ouvrier. Il ne possède rien.

95. REDON, soi-disant capitaine, menuisier, simple ouvrier. Il ne possède rien.

96. CHAULIER, soi-disant sous lieutenant, maçon, simple ouvrier. Ne possède rien.

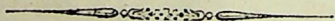
97. MARC, soi-disant lieutenant, fabricant de chandelles, simple ouvrier qui ne possède rien.

98. LA FARGUE, soi-disant lieutenant, maître maçon, il ne possède rien.

99. CLAVERIE, soi-disant lieutenant, propriétaire et débitant. Ses propriétés consistent en une petite baraque de bois.

100. PERPER, soi-disant sous lieutenant, peintre-vitrier. Ivrogne qui n'a jamais travaillé et ne possède rien.

101. BETTEROUX, soi-disant lieutenant et débitant. C'est tout simplement ce que l'on désigné ici sous le nom de bolichero. Ne possède rien.



Introduction

The first object of this work is to present a general view of the history of the human mind, from its earliest beginnings to the present time. It is not intended to be a history of the human mind, but a history of the human mind as it is now, and as it is to be.

The second object of this work is to present a general view of the history of the human mind, from its earliest beginnings to the present time. It is not intended to be a history of the human mind, but a history of the human mind as it is now, and as it is to be.

The third object of this work is to present a general view of the history of the human mind, from its earliest beginnings to the present time. It is not intended to be a history of the human mind, but a history of the human mind as it is now, and as it is to be.

The fourth object of this work is to present a general view of the history of the human mind, from its earliest beginnings to the present time. It is not intended to be a history of the human mind, but a history of the human mind as it is now, and as it is to be.

The fifth object of this work is to present a general view of the history of the human mind, from its earliest beginnings to the present time. It is not intended to be a history of the human mind, but a history of the human mind as it is now, and as it is to be.

The sixth object of this work is to present a general view of the history of the human mind, from its earliest beginnings to the present time. It is not intended to be a history of the human mind, but a history of the human mind as it is now, and as it is to be.

Bataillon des Basques.



P. BRIE, soi-disant colonel de ce que l'on appelle à Montevideo, *Régiment des chasseurs basques* ; régiment réduit, aujourd'hui, à 450 hommes dont la moitié, au moins, se compose de galiciens, de catalans, de portugais et d'un bon nombre de déserteurs de l'escadre française qui sont connus à Montevideo, sous le nom de *Frères de la Côte* : vieux style boucanier.

Le soi-disant colonel en question vint à Montevideo chargé par son frère Hippolite Brie, de recouvrer le montant des passages de nombreux compatriotes expédiés, par cargaisons, à Montevideo, pour compte de la société Brie et Rivas. Jamais il n'y eut plus de compatibilité entre deux associés.—Deux ennemis de l'ordre. Deux fripons.

Dès son arrivée, il se signala par la débauche, par les mauvais traitemens qu'il fit endurer à des malheureux basques auxquels il avait promis de l'ouvrage pour qu'ils pussent s'acquitter de leurs engagemens envers la société.

Nous étions en 1842. Des créanciers pour d'énormes sommes le pressaient. Il fallait prendre un parti. C'est alors qu'avec M. Rivasil proposa au gouvernement de Montevideo de former un corps de basques qui devait aller rejoindre Rivera qui était en campagne. Ce corps prit le nom d'*aguerridos*. A cette oeuvre fut employé comme embaucheur, le nommé Mathias Loyarte, ménétrier, huissier intrus et fabricant de cigares.

Ce corps partit, et le gouvernement paya cher ses tristes débris, car Brie reçut pour le montant du passage de ces malheureux cent patacons, par homme.

Les créanciers poursuivaient: impossible d'échapper à tant de dettes.

L'issue de la bataille de l'Arroyo Grande vint changer sa malheureuse position. Le 16 Février 1843, l'armée libératrice vint mettre le siège devant Montevideo. Il fallait un grand coup, Brie le frappa. Comme chef de

Batallon de Vascos.

P. BRIE, titulado coronel de lo que llaman en Montevideo *Regimiento de cazadores vascos*; regimiento reducido hoy á 450 hombres, de los que, la mitad al menos, se compone de gallegos, catalanes, portugueses, y de un gran número de desertores de la escuadra francesa, que son conocidos en Montevideo con el nombre de *hermanos de la costa*: viejo estilo bucaneros.

El titulado coronel de quien se trata vino á Montevideo encargado por su hermano Hipólito Brie para recibir el importe de los pasajes de numerosos compatriotas mandados á Montevideo, como cargamento, por cuenta de la sociedad Brie y Rivas. Jamás se vió mas igualdad entre dos asociados: dos bribones enemigos del orden.

Desde su llegada se señaló por el exceso en los malos tratamientos que hizo sufrir á los desgraciados vascos, á quienes habia prometido trabajo para que pudieran satisfacer sus compromisos con la sociedad.

Nos referimos al año de 1842, en que los acreedores por enormes sumas lo apuraban, y precisado á tomar un partido, propuso al gobierno de Montevideo, en union con M. Rivas, formar un cuerpo de vascos que debían reunirse á Rivera que estaba en campaña: este cuerpo tomó el nombre de *Aguerridos*. En esta empresa se empleó para hacer el enganche á un tal Matias Loyarte, músico de aldea, hujer intruso y cigarrero.

Ese cuerpo marchó; pero el gobierno pagó caro sus tristes reliquias; por que Brie recibió por el importe del pasaje de estos desgraciados, cien patacones por cada uno. Los acreedores apuraban: imposible era satisfacer tantas deudas.

El suceso de la batalla del Arroyo Grande, vino á cambiar su triste posicion. El 16 de Febrero de 1843, el ejército libertador puso sitio á Montevideo. Le era preciso á Brie tocar un gran resorte y así lo hizo. Como gefe de la emigracion de vascos, fué el objeto de las miras de Vazquez y sus complices, y mediante la pro-

rés. Les vieillards, les prisonniers, les femmes comme l'innocent furent massacrés !

A son retour à Montevideo, il réorganisa sa bande.

Observons, en terminant, que c'est un homme brutal, sans capacité, qui est aujourd'hui totalement ruiné et qui, moins que personne, désire la paix, parcequ'alors son rôle est fini et la misère l'attend. Malgré une grave blessure qu'il a regue à Paisandu, il s'adonne tellement à la boisson que presque tous les jours il est privé de l'usage de sa raison.

Il est aujourd'hui associé avec l'assassin Ritou pour la fabrication du pain des soi-disant, Régiment des chasseurs basques et légion italienne.

P. No. 1. LE FEVRE, soi-disant major des Basques, est ferblantier. Au commencement de l'armement il fut un des plus exaltés. Sa fortune consiste en une foule de dettes et sa réputation est celle d'un aventurier et d'un homme de mœurs corrompues.

2. LONS, soi-disant chirurgien major. Il y a environ 3 ou 4 ans que cet individu est arrivé à Montevideo. Il n'a point de diplôme et le titre de charlatan lui convient mieux que celui de chirurgien. Il ne possède rien.

P. 3. COMBINS, soi-disant adjudant major ; il est peu connu dans cette révolution. Il ne possède aucune propriété, mais par contre, est chargé de dettes.

P. 4. BARRAUD, soi-disant capitaine d'Etat-Major. C'est un prolétaire tout-à-fait insignifiant. Depuis l'armement, il ne s'est jamais occupé de sa profession qui est celle de commis et ne possède rien.

P. 5. ARGENTÓO, soi-disant capitaine, et maître d'auberge. C'est un homme d'une conduite déréglée.

P. 6. BRIE, (alias Franchesteguy,) soi-disant capitaine. C'est un mason d'un commerce très dangereux qui abandonna truelle la pour s'armer pour une cause qu'il est incapable de comprendre. C'est un grossier personnage que l'abus des liqueurs fortes rend presque toujours intraitable.

P. 7. SAUBERAN, soi-disant capitaine. C'est un boulanger qui ne possède rien.

A su vuelta á Montevideo reorganizó su banda. Observemos, por último, que es un hombre brutal, sin capacidad; que está hoy completamente arruinado y que menos que nadie, desea la paz, por que entonces terminará su rol y lo asaltará la miseria. Apesar de una grave herida que recibió en Paysandú, se da tanto á la bebida que casi siempre está privado de la razon.

Hoy está asociado al asesino Ristou haciendo el pan para los titulados regimiento de cazadores vascos y legion italiana.

P. N.º 1. LE FEVRÉ, titulado mayor de los vascos; es ojalatero. Al principio del armamento fué uno de los mas exaltados. Su fortuna consiste en un cúmulo de deudas, y su reputacion es la de un aventurero de corrompidas costumbres.

2. LONS, titulado cirujano mayor; hará tres ó cuatro años que llegó á Montevideo: no tiene diploma, y el título de charlatan le conviene mejor que el de cirujano: nada posée.

P. 3. COMBINS, titulado ayudante mayor; es poco conocido en esta revolucion: no posée propiedad alguna, y está cargado de deudas.

P. 4. BARRAUD, titulado capitan de estado mayor; es un proletario muy insignificante: desde el armamento, no se ha ocupado de su profesion, que es la de dependiente; nada posée.

P. 5. ARGENTÓO, titulado capitan; dueño de una posada: es de una conducta desarreglada.

P. 6. BRIE (alias Franchesteguy), titulado capitan; es un albañil de trato peligroso, quien dejó la cuchara para armarse por una causa que no es capaz de comprender: es un rústico personaje que el abuso de los licores fuertes hacen casi siempre intratable.

P. 7. SAUBERAN, titulado capitan, es un panadero que nada posée.

P. 8. JAÛREGUI, titulado capitan; es un rústico que se dejará inspirar por quien le brinde con el vaso.

P. 9. PORTASSO, titulado capitan, no se le conoce estado alguno; discipulo de la escuela socialista, es de-

P. 8. JAUREGUY, soi-disant capitaine. Tête forte qui puisse ses inspirations dans un broc.

P. 9. PORTASSO, soi-disant capitaine, n'a pas d'état connu. Adeptes de l'école socialiste, il est trop civilisé pour comprendre la différence que les pauvres d'esprit font du tien et du mien. Il ne possède rien.

10. ROUGET, soi-disant capitaine. Cet individu s'était enrôlé dans le bataillon des Volontaires de la Liberté. Sa fortune est si considérable qu'elle équivaut à zéro.

FONTANA, soi-disant capitaine. Cet individu commandait un des bateaux pirates. Malgré les vols nombreux qu'il commit à bord des embarcations du commerce, il ne possède absolument rien aujourd'hui.

P. 12. DELBREUIL. Si on ne se trompe pas, cet individu est arrivé à Montevideo en 1843. Sa première prouesse fut de se mettre portefaix sur le môle et d'obtenir le grade de contremaitre des portefaix. Dans cet emploi, il jugea convenable de s'approprier le produit du travail de la communauté, ce qui le fit chasser de cette compagnie. Plus tard, ayant eu de graves disputes avec Thiébaud, il s'enrôla dans la légion Italienne qu'il abandonna pour s'enrôler, de nouveau, dans la horde des vaudales qui mirent Paysandu à feu et à sang.

Chassé de son corps, il forma une compagnie des déserteurs de l'Escadre française, presque autorisée, on peut le dire, par l'amiral Lainé. (1) Il est très tapageur, et sa vie a été celle d'un aventurier. Malgré tous ses vols, il ne possède rien.

P. 13. CREMER, (allemand) soi-disant capitaine. Il est âgé de 60 ans et ferblantier de son état. Jamais on ne l'a vu travailler. Pour toute fortune, il a des dettes.

14. RECAETE, soi-disant capitaine. C'est un magon et un héros de cabaret. Il ne possède rien.

[1] *Un jour, sur le môle, l'amiral Lainé reconnut un des déserteurs de son escadre. Il lui demanda ce qu'il faisait à terre. Le matelot lui répondit qu'il faisait partie de la compagnie de Delbreuil : c'est bien, c'est très bien, mon brave, lui répondit M. Lainé, vous servez toujours la cause de la France.*

masiado civilizado para comprender la diferencia que los pobres de espíritu hacen del tuyo y mio: nada posee.

10. ROUGER, titulado capitán; este individuo se habia enrolado en el batallón de los Voluntarios de la Libertad. Su fortuna es tan considerable que equivale á cero.

11. FONTANA, titulado capitán; comandó uno de los buques piratas. Apesar de los numerosos robos que ha cometido abordo de los buques mercantes, hoy nada absolutamente posee.

P. 12. DELBREUIL. Se cree que este individuo llegó á Montevideo en 1843. Su primera empresa fué la de ponerse de changador en el muelle y obtener el empleo de capataz de los changadores: en este destino juzgó conveniente apropiarse el producto del trabajo de la comunidad, por lo que fué echado de esa compañía. Despues habiendo tenido graves disputas con Thiebaut, se enroló en la legion italiana que abandonó para enrolarse de nuevo en la horda de los vándalos que incendiaron y ensangrentaron á Paisandú.

Echado de su cuerpo formó una compañía de los desertores de la escuadra francesa, casi autorizado, puede decirse, por el almirante Lainé (1): es muy camorrista y su vida ha sido la de un aventurero; apesar de todos sus robos, nada posee.

P. 13. CREMER, (aleman), titulado capitán; tiene la edad de 60 años y es ojalatero de oficio; jamas se le ha visto trabajar: por toda fortuna no tiene mas que deudas.

14. RECAETE, titulado capitán; es albañil y heroe de taberna, que nada posee.

P. 15. LA BASTIE, Julio, ha ejercido durante algunos años el oficio de boticario en Cerro Largo. Despues de siete años que está en Montevideo no se le ha visto trabajar: es muy camorrero, y en Paisandú ha cometido muchos excesos: absolutamente nada posee.

(1) *Un dia, en el muelle, el almirante Lainé conociendo á uno de los desertores de su escuadra le preguntó que hacia en tierra, y el marinero le contestó que pertenecía á la compañía de Delbreuil:—bien, muy bien, mi valiente, le respondió Lainé, siempre serviré á la causa de la Francia.*

P. 15. LA BASTIE, Jules, a exercé pendant quelques années le métier de pharmacien au Cerro-Largo. Depuis sept ans qu'il est revenu á Montevideo, on ne l'a jamais vu travailler. Il est très tapageur. Il a commis beaucoup d'excés á Paysandú. Il ne possède absolument rien.

P. 16. GARAYA, soi-disant capitaine de la deuxième compagnie. Il ne sait ni lire ni écrire. D'après cela, on pourra juger de ce qu'il peut valoir.

P. 17. LANGLADE, soi-disant capitaine, est tanneur de son état. Cet individu est un aventurier au plus haut degré. Depuis 12 ans, et plus, qu'il réside dans ce pays, il ne possède rien.

P. 18. RITOU, soi-disant capitaine, a été accusé d'avoir assassiné traitreusement un homme á Tacuarembó, et, grâces á l'armement, il a pu échapper á la potence.

Il n'y a pas d'attaque, il n'y a pas d'insulte qu'il n'ait commis contre les français qui ne voulaient pas s'armer. Il était chef d'une société appelée la *société noire*, et c'est par son ordre que furent pillées les maisons Huguet, Sallano, Valentin Héguy, Casenave et celles d'autres Français neutres. On le cite comme un scélérat.

19. QUELQUEJEU, soi-disant capitaine. Nous n'avons vu aucune affaire dans laquelle il ne se soit pas trouvé mêlé, soit comme intéressé, soit comme médiateur.

Il a été un des promoteurs de l'armement. Jamais on ne l'a vu travailler; il est criblé de dettes et ne possède rien.

P. 20. HEGOBURE, soi-disant capitaine. Depuis qu'il est arrivé dans ce pays, on ne l'a jamais vu travailler. A Paysandú, il se fit une réputation par ses cruautés, et bien qu'il ait profité amplement du pillage il ne possède rien.

21. DUHART, soi-disant lieutenant. C'est un héros de cabaret qui ne possède rien.

22. TURSAN, soi-disant lieutenant. C'est un héros de cabaret qui ne possède rien.

P. 23. HOSSINIRI, soi-disant lieutenant, est un maréchal ferrant d'une très mauvaise conduite. Parmi les siens, il passe pour un grand tapageur et un ivrogne

P. 16. GARAYA, titulado capitán de la 2.ª compañía; no sabe leer ni escribir: según eso se podrá juzgar lo que valga.

P. 17. LANGLADE, titulado capitán, curtidor de oficio; es un aventurero consumado: después de más de doce años que reside en este país nada posee.

P. 18. RITOU, titulado capitán, ha sido acusado de haber asesinado traidoramente á un hombre en Taquarembó que, gracias al armamento, pudo escapar la patibulo.

No hay ataque ni insulto que no haya cometido contra los franceses que no quisieron armarse. Fué jefe de una sociedad llamada *Société Noire*, y por su órden fueron robadas las casas de Huguet, Sallano, Valentin Eguy, Casenave y las de otros franceses neutrales: se le menciona como un malvado.

19. QUELQUEJBU, titulado capitán, ningún negocio hemos visto en que no se haya mezclado, ya como principal interesado, ya como medianero.

Ha sido uno de los promotores del armamento, jamás se le ha visto trabajar, está cargado de deudas y nada posee.

P. 20. HEGOBURE, titulado capitán; desde que llegó á este país no se le ha visto trabajar. En Paisandú se hizo notar por sus crueldades, y aunque se haya aprovechado ampliamente del pillage, nada posee.

21. DOWART, titulado teniente; es un héroe de taberna, que nada posee.

22. TURSAN, titulado teniente; es un héroe de taberna que nada posee.

P. 23. HOSSINIRI, titulado teniente; es un albeitar herrador, de muy mala conducta; entre los suyos pasa por un gran pendenciero y un ebrio invencible. Nada posee, á no ser el martillo y algunas herraduras de caballo.

P. 24. DITURVIDE, jardinero que no ha trabajado desde que llegó á Montevideo; se menciona como á uno de los más furiosos en el pillage de Paisandú, y que fué él con otros dos de los suyos llamados *Gara* y *Echevarne*, quien se apoderó de todas las riquezas del Altar de la Iglesia de Paisandú: nada posee.

25. VERGE, Vicente, titulado teniente, peluquero

invincible. Il ne possède rien ; on se trompe, il possède un marteau et quelques ferrures de cheval.

P. 24. DITURVIDE, jardinier qui n'a pas travaillé depuis qu'il est arrivé à Montevideo. On rapporte qu'il a été un des plus furieux, lors du pillage de Paysandu et que c'est lui qui avec deux autres de ses camarades appelés *Gara* et *Echebarno*, enleva toutes les richesses de l'autel de l'Eglise de Paysandu. Il ne possède rien.

25. VERGE, Vincent, soi-disant lieutenant. Perruquier de son état. Il ne possède rien ; et la passion d'une vie oisive a éteint chez lui l'amour du travail.

P. 26. VILLENEUVE, (alias Recalde) soi-disant lieutenant, est un ouvrier maçon. On l'accuse de faire partie de cette *Bande noire* qui, par les ordres de Brie, devait poursuivre les français neutres. Il ne possède rien.

27. INDA, P., soi-disant commissaire. C'est un cabaretier chez lequel se réunissent tous les jours les soi-disant officiers pour décider comment ils passeront leur journée.

Il a volé beaucoup depuis qu'il a été chargé d'acheter et de recevoir les vivres. Il ne sait, pour ainsi dire, pas écrire, mais il a auprès de lui un jeune homme qui tient ses écritures.

28. JAUREGUIBERRY, soi-disant sous-lieutenant, est un pauvre homme qui ne sait ni lire ni écrire, et qui s'enivre très souvent.

P. 29. BOULIN, porte drapeau. C'est un savetier qui ne possède rien.

30. RIQUET, soi-disant aide-major, perruquier. Ce n'est qu'un ouvrier de cet état qui n'a pas d'établissement.

31. PENSEL, chef de musique. C'est le même qui a signé la protestation de la Légion française. Voir le numéro 92 de la biographie.

P. 32. MARMAYOU, soi-disant capitaine en second, sans profession connue, excepté celle de hanter les cabarets.

P. 33. GERET, soi-disant adjudant. Tout Montevideo le connaît comme un homme d'une mauvaise conduite. Profession, Cuisinier. Il ne possède rien à Montevideo.

34. DESTUET, soi-disant lieutenant. Portefaix qui ne possède rien.

35. NECOL, soi-disant instituteur des enfans du

de oficio : nada posée : y su inclinacion por una vida ociosa ha estinguido en él el amor al trabajo.

P. 26. VILLENEUVE, (alias Recalde) titulado teniente ; es un obrero albañil : se le acusa de pertenecer á esa *Bande Noire* que, por órdenes de Brie, debia perseguir á los franceses neutrales : nada posée.

27. INDA, titulado comisario ; es un tabernero en cuya casa se reunen diariamente los titulados oficiales para decidir del modo que pasarán el dia.

Ha robado mucho desde que ha estado encargado de comprar y recibir los víveres : no sabe, por decirlo así, escribir ; pero tiene con él un jóven que le lleva los apuntes.

28. JAUREGUIBERRI, titulado subteniente ; es un pobre hombre que no sabe leer ni escribir, y que se embriaga con frecuencia.

P. 29. BOULIN, porta estandarte ; es un zapatero de viejo que nada posée.

30. RIQUET, titulado ayudante mayor ; peluquero : no es mas que un operario, pues no tiene establecimiento.

31. PENSEL, gefe de la música. Es el mismo que ha firmado la protesta de la legion francesa. Véase el número 92 de la Biografia.

P. 32. MARMAYOU, titulado capitán de segunda clase : sin profesion alguna, sino es la de frecuentar las tabernas.

P. 33. GERET, titulado ayudante : todo el mundo lo conoce en Montevideo como un hombre de mala conducta ; su profesion es la de cócinero, y nada posée en Montevideo.

34. DESTUET, titulado teniente : es changador y nada posée.

35. NECOL, titulado maestro de los hijos de los que pertenecen al regimiento ; emigró para Buenos Aires. y no queriendo trabajar volvió para Montevideo.

36. PEDEZERT, maestro de los hijos de los que pertenecen al regimiento ; llegado á Montevideo en el mes de Mayo de 1842 (diez meses antes del armamento) no ha tenido tiempo de conocer los negocios del pais, lo que no le ha impedido ser uno de los primeros á armarse. Es un haragan, y un ebrio que no posée el valor de un suelto.

régiment. Il émigra pour Buenos Aires. N'ayant pas trouvé un emploi, parce qu'il ne voulait pas travailler, il revint à Montevideo.

36. PEDEZERT, instituteur des enfans du régiment. Arrivé à Montevideo dans le mois de Mai 1842. [10 mois avant l'armement] il n'a pas eu le temps de connaître les affaires du pays, ce qui ne l'a pas empêché d'être un des premiers à s'armer. C'est un fainéant, un ivrogne et qui n'a pas un sou vaillant.

P. 37. CLERCY, soi-disant sous lieutenant et enrégimenté cuisinier de son état. Ce jeune homme était placé à l'hôtel de la vapeur gagnant de bons appointemens. Lors de l'expédition de Paysandu, il s'enrola et abandonna sa place. Il ne possède rien.

38. BRUST, soi-disant lieutenant. Nom inconnu. Mais on peut assurer qu'il n'est ni établi, ni propriétaire.

39. ROSSI, soi-disant lieutenant, nom inconnu, de même que le précédent.

40. LA MARCHE, soi-disant lieutenant. Il a professé le métier de charretier. Il ne sait ni lire ni écrire. Il n'est ni établi ni propriétaire.

41. MARCADE, commis aux vivres. Les expressions manquent pour faire l'apologie de cet individu. Il exerce la profession de porte-faix. Il n'est ni établi, ni propriétaire.

42. MEHARU, soi-disant capitaine invalide, marchand de lait avant l'armement; il s'est livré à la débauche et à l'oisiveté.

P. 43. DAGUERRE, soi-disant sous lieutenant. Déserteur d'un navire de commerce : pour toute profession, on ne lui connaissons que celle de soldat. Inutile est de dire que pour toute fortune il possède un uniforme, malgré ses vols à Paisandu.

44. BASTERRECHE, soi-disant sous lieutenant. On peut assurer qu'il n'est ni établi ni propriétaire et qu'il préfère sa position actuelle à celle que le travail pourrait lui procurer.

45. MOUNHO, soi-disant lieutenant. On peut certifier qu'il a été gardeur de porcs. Nous ne savons pas qu'il ait acquis à Montevideo d'autres richesses que celle de l'uniforme. C'est un paresseux et un ivrogne.

46. GOMHEIX, Pilier de cabaret, sans sou ni maille.

P. 37. CLEREY, titulado subteniente, y en realidad cocinero de oficio. Este mozo estuvo colocado en el Hotel del Vapor ganando buenos salarios; y cuando la expedición á Paisandú se enroló en ella dejando su colocación: nada posee.

38. BRUST, titulado teniente: nombre desconocido; pero se puede asegurar, que no está establecido, ni es propietario.

39. ROSSI, titulado teniente; nombre desconocido como el anterior.

40. LAMARCHE, titulado teniente; se ha ocupado en el oficio de carretero: no sabe leer ni escribir; no está establecido ni es propietario.

41. MARCADE, empleado en los víveres: faltan las expresiones para hacer la apología de este individuo: ejerce la profesión de changador. No está establecido ni es propietario.

42. MEIARU, titulado capitán inválido; era vendedor de leche antes del armamento; está entregado al vicio y la ociosidad.

P. 43. DAGUERRE, titulado subteniente; desertor de un buque mercante; no se le conoce más profesión que la de soldado. Es inútil decir que por toda fortuna solo posee el vestuario, apesar de sus robos en Paisandú.

44. BASTERRECHE, titulado subteniente: se puede asegurar que no está establecido ni es propietario, y que prefiere su posición actual á la que por el trabajo podría adquirirse.

45. MOUNHO, titulado teniente; se puede asegurar que ha sido guarda puerco; no sabemos que haya adquirido en Montevideo otras riquezas que la de su uniforme: es un ebrio y holgazan.

46. GOIHEIX, concurrente de taberna, que no tiene nada ni cosa que lo valga.

47. TREQUIER, soi-disant sous lieutenant. Nom inconnu. Toutefois on peut assurer qu'il n'est ni établi ni propriétaire.

48. ANTEQUERE, soi-disant adjudant. On doute beaucoup qu'il soit français.

Telle est l'apologie des signataires de la protestation citée. On n'y voit pas une seule signature respectable.

47. TREQUIER, titulado subteniente; nombre desconocido; pero se puede asegurar que no está establecido ni es propietario.

48. ANTEQUERE, titulado ayudante; se duda mucho sea frances.

Tal es la apologia de los que han firmado la protesta citada. No se vé entre ellos una sola firma respetable.

